



Commune de
COLOMBY-ANGUERNY



n° 185
15 février 2025

La lettre de la mairie

Quelques informations concernant le

**9 juillet 2025 – 5^e étape
Contre la montre de 33 km**



Suite à différentes réunions d'organisation pour le passage des coureurs du Tour de France, le 9 juillet prochain, voici quelques premières précisions.

Le 9 juillet, dès 8h du matin jusqu'à 18h, les routes départementales seront interdites à toute circulation dans les deux sens. Sont concernées, les départementales n° 79 vers Caen et la n°141 vers Thaon.

Un dispositif de plus de 600 gendarmes sera déployé sur les 33 kilomètres du parcours du contre la montre à partir de 9 heures le matin.

Les habitants de la zone concernée seront bloqués toute la journée et devront prendre toutes dispositions avant 8h du matin : rue de la Pierre Blanche (avec les impasses), rue du château d'eau, Grand'rue, place « Poulbot », chemin de la couture, rue de l'église de Colomby, rue de Courseulles, chemin du Colombier et la rue East-Woodhay (ainsi que le parking). (voir page 2, le plan de la commune de la zone impactée)

Pour les autres habitants de la commune, il sera possible de circuler vers Mathieu, Douvres la Délivrande ou vers Basly sans difficultés.

Horaires des différentes activités officielles pendant la journée du 9 juillet : de 8h à 10h, installation des points de sécurité pour les coureurs, de 10h à 11h - passage des coureurs pour la reconnaissance du parcours, de 11h 15 à 12h 15 - passage de la caravane, de 13h 15 à 17h - passage des coureurs.

Comme vous avez peut-être vu à la télévision, des animations et des décorations sont installées sur le parcours, pour cela, une première réunion est programmée dans la salle de la mairie le

mercredi 5 mars à 19h afin d'organiser cette belle fête.

La commune est à la recherche 4 ou 5 vélos de course usagés, si vous êtes en possession d'un vélo, nous vous remercions par avance de nous contacter.